

Les descendants de Sulpice



Jean Réchaussat x Anne Laumant

arrentement d'une vigne à Saint Phalier
au profit de Jean Réchaussat
en date du 25 juillet 1718

Le Roy le premier a BOURGOGNES. 23

De par le Roy
Vobis
Primum
quo
Non
Item
pro
Sicut
Sed
Cum
inter
non
Cher
Signi
De par le Roy
Le Roy le premier a BOURGOGNES. 23



Berthouze
GUYON
faisant

Coiffé a leuoup de ruy -
Aoust 1718
leuoup de ruy
Cout de ruy de ruy

GUYON
leuoup